



République Française  
Département du Doubs  
Arrondissement de Montbéliard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 30 janvier 2025**

**2025-01-02 Convention de partenariat 2025 et 2026 avec le PETR du Doubs central : Animations et mise en place des permanences décentralisées de la Maison de l'Habitat du Doubs**

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 38 (*dont suppléés : 1*)

Nombre de délégués titulaires absents : 37 (*dont représentés : 6*)

Votants : 44

Le 30 janvier 2025, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 24 janvier 2025.

**Présents :** Bruno BEAUDREY (Etrappe), Nathalie BELZ (L'Isle sur le Doubs), Raymond BOBY (Bournois), Marie-Odile BONDENET (Accolans), Claude BOURIOT (L'Isle-sur-le-Doubs), Jacky BOUVARD (Trouvans), Christophe BOUVIER (Médière), Alexandre CHAILLET (Montussaint), Joseph CUENOT (Mésandans), Christian DROUVOT (Saint-Georges-Armont), Marie-Hélène EVRARD (Tallans), Olivier FAIVRE-PIERRET (Gondenans-les-Moulins), Pascal FALLOT (Rang), Marc FARINE (Roche-les-Clerval), Jeanne-Antide FELEZ (Lanthenans), Edwige GARRESSUS (Hyémondans), Nicolas GRUNEISEN (Cubry), Philippe JANUEL (Avilley), Gérard JOUILLEROT (Anteuil), Michel LAURENT (L'Isle-sur-le-Doubs), Martine LOHSE (L'Isle sur le Doubs), Pierre MAHON (Cubrial), Martine MARQUIS (Pays-de-Clerval), Virginie MAURIVARD (Cuse et Adrisans), Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), Joëlle PAHIN (L'Isle-sur-le-Doubs), Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), Marie-Blanche PERNOT (Blussangeaux), Frédérique PETITJEAN (Branne), Alain ROTH (L'Isle-sur-le-Doubs), Cyril SIMONIN (Appenans), Emmanuel SPADETTO (Mondon), Laurent TOURTIER (L'Isle-sur-le-Doubs), Francis USARBARRENA (L'Isle-sur-le-Doubs), Jean-Claude VERMOT (Pays de Clerval), Marie-Pierre VERNAY (Pompierre sur Doubs), Fabrice VRILLACQ (Gémonval).

**Absents excusés :** Thierry CHIERICI (Tournans), Georges CONTEJEAN (Geney), Nathalie FRITSCH (Rognon), Michaël HUGONIOT (Arcey), Chantal JACQUEMIN (Arcey), Catherine LAIGNEAU (Désandans), Emmanuelle LAVILLE (Uzelle), Virginie MERCIOL (Marvelise), Valérie ULMANN (Arcey).

**Absents :** André BOUVERET (Huanne-Montmartin), Martine COLLERY (Rougemont), Claude COURGEY (Rougemont), Sylvain DUBOIS (Romain), Séverine DUCROUX (Rougemont), Christophe DUPONT (Arcey), Michel EUVRARD (Fontaine-les-Clerval), Pierre FILET (Montagney-Servigney), Georges GARNIER (Pays de Clerval), Alain GIRARDOT (Gondenans-Montby), Michel GONIN (Viethorey), Annie GROSJEAN (Nans), Rodney HEDIN (Abbenans), René MOREL (Pays-de-Clerval), Nathalie PARENT (Sourans), André PARROT (Désandans), Pierre PEGEOT (La Prétière), Victorien PIEGELIN (Gouhelans), Marie-Sophie POFILET (L'Isle sur le Doubs), Thierry SALVI (Rougemont), Serge TAILLARD (L'Hôpital saint Lieffroy), Jean-Pierre VAILLET (Puessans).

**Absents représentés :** Albéric CHOPARD (Soye), *pouvoir à Cyril SIMONIN* ; Marc-André DODIVERS (Blussans), *pouvoir à Edwige GARRESSUS* ; François HERMOSILLA (Faimbe), *pouvoir à Laurent TOURTIER* ; Claude HUEBER (Onans), *pouvoir à Olivier PERRIGUEY* ; Alain PASTEUR (Arcey), *pouvoir à Bruno BEAUDREY* ; Marcel SALLES (Anteuil) *pouvoir à Gérard JOUILLEROT*,

**Absents suppléés :** Pierre RUPP (Fontenelle-Montby), représenté par son suppléant Raphaël BOUZIANE

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Nathalie BELZ

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

**2025-01-02**

**Convention de partenariat 2025 et 2026 avec le PETR du Doubs central : Animations et mise en place des permanences décentralisées de la Maison de l'Habitat du Doubs**

Il est rappelé les éléments suivants :

Depuis octobre 2016, le PETR a mis en place, avec les communautés de communes, un partenariat avec la Maison de l'Habitat du Doubs (MHD - Anciennement ADIL du Doubs et CAUE).

Ce partenariat consiste à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, d'information et de conseils des particuliers et des professionnels du bâtiment sur des questions d'habitat.

Les bilans annuels de ce dispositif montrent tout l'intérêt de ce partenariat qui répond à un besoin des habitants. Fort de cette dynamique, le PETR et les communautés de communes souhaitent maintenir un partenariat avec la MHD. Une nouvelle convention est donc proposée pour fixer les modalités du dispositif pour 2025 et 2026. Cette nouvelle convention s'inscrit en outre dans la mise en place du pacte territorial déployé par le Conseil Départemental du Doubs

Le PETR du Doubs central conventionne avec la MHD pour assurer des actions d'animation, de communication et de conseil. La poursuite du partenariat en 2025 et 2026 a pour objectif de réaliser de nouvelles actions définies dans la convention et ainsi de maintenir des permanences de proximités réparties sur le territoire du Doubs central avec l'apport de conseils techniques et financiers d'un juriste, d'un conseiller en architecture et aménagement ou d'un conseiller en rénovation énergétique.

Le PETR conventionne avec les communautés de communes pour assurer la mise en œuvre du dispositif.

Cette convention a pour objectif de définir les engagements respectifs des parties. Elle doit permettre d'assurer la bonne réalisation des animations et des permanences ainsi que son financement.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- **Accepte que le PETR mandate la Maison de l'Habitat du Doubs pour poursuivre cette opération conformément à la convention,**
- **Accepte les termes de la convention de partenariat avec le PETR dont un modèle est annexé à la présente délibération,**

- Autorise le Président à signer la convention de partenariat avec le PETR du Doubs central,
- Autorise le Président à signer tous les actes nécessaires au bon déroulement de l'opération
- Décide que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre de l'opération et inscrite dans la convention seront imputées sur les budgets des exercices correspondants.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.  
Pour extrait conforme,

Le Président,  
Bruno BEAUDREY



<p><u>Délibération adoptée avec :</u> Voix pour : 44 Voix contre : 0 Abstention : 0</p>
---